

Envoyé en préfecture le 21/12/2023

Reçu en préfecture le 21/12/2023

Publié le

ID : 056-215600537-20231212-20231212074-DE



**Conseil
municipal du
12 décembre
2023**

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2024

Envoyé en préfecture le 21/12/2023

Reçu en préfecture le 21/12/2023

Publié le

SOMMAIRE

ID : 056-215600537-20231212-20231212074-DE

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2024

02 LE CONTEXTE NATIONAL

06 ORIENTATIONS 2024 DE LA
COMMUNE D'ELVEN

08 PLAN PLURI ANNUEL
D'INVESTISSEMENT



INTRODUCTION

Premier acte des étapes budgétaires annuelles, le débat d'orientation budgétaire (DOB), conformément à l'article L.2121-8 du Code général des collectivités territoriales, doit se tenir dans les deux mois, maximum, précédant le vote du budget primitif.

Le rapport se différencie du budget primitif en précisant à la fois les grandes orientations politiques ainsi que les grandes hypothèses d'évolution des dépenses et des recettes de fonctionnement et d'investissement selon une approche pluriannuelle.

Le présent rapport est établi sur la base des éléments d'information connus à la date de son élaboration et sont donc partiels (projet de loi de finances 2024, atterrissage 2023, etc.).

Les éléments présentés dans ce rapport viennent répondre aux obligations d'information et permettent les échanges préalables au vote du budget primitif.

Le débat d'orientation budgétaire a pour objectif de présenter la trajectoire entreprise par la commune d'Elven depuis le début de ce mandat :

- **Préserver la soutenabilité des finances communales**
- **Proposer un service public de qualité, moderne et accessible à tous**
- **Asseoir la commune d'Elven comme pôle d'équilibre territorial**
- **Promouvoir un développement urbain maîtrisé et garantir un cadre de vie de qualité**
- **Poursuivre les démarches en matière de transition énergétique et de protection de la biodiversité**
- **Développer la démocratie participative**

Envoyé en préfecture le 21/12/2023

Reçu en préfecture le 21/12/2023

Publié le

ID : 056-215600537-20231212-20231212074-DE

LE CONTEXTE NATIONAL

LE CONTEXTE MACRO-ECONOMIQUE

Taux de croissance du PIB (en volume) :

- +1,0 % en 2023 contre 2,5 % en 2022 et 6,8 % en 2021
- +1,4 % en 2024

Taux de croissance des prix à la consommation (taux d'inflation en moyenne annuelle) :

- 4,9 % en 2023 , contre 5,2 % en 2022 et 1,6 % en 2021
- 2,5 % en 2024

Taux d'intérêt :

- Une remontée rapide depuis 2022, mais fin annoncée du resserrement des taux de la Banque Centrale Européenne et perspective d'une stabilisation

Déficit public :

- 4,9 % du P.I.B. en 2023 après 4,8 % en 2022 et 6,4 % en 2021
- 4,4 % du PIB en 2024

Chômage :

en %	2022	2023	Prévisions 2024
France	7,3%	7,2%	7,9%

La préparation du budget s'inscrit dans une période inflationniste avec une croissance économique limitée qui ne devrait pas atteindre les niveaux de progression escomptés par le gouvernement.

En même temps, la dette publique continue de croître au gré essentiellement des budgets nationaux en déséquilibre (3 000 milliards d'euros).

LES FINANCES DES COLLECTIVITÉS LOCALES

Les indicateurs nationaux :

Fonds de roulement en diminution :

- + 3,6 Md s € en 2022 , contre + 5,7 Md s € en 2021 et +4,2 Md€ en 2020
- 4,0 Md€ en 2023

Recettes de fonctionnement en croissance ralentie pour des raisons contrastées :

- + 4,8 % en 2022 après + 4,1 % en 2020 et 1,2 % en 2020
- + 3,2 % en 2023

Forte augmentation des dépenses de fonctionnement toujours à cause de l'inflation :

- 5,0 % en 2022, contre + 3,1 % en 2021 et +0,1 % en 2020
- 5,8 % en 2023

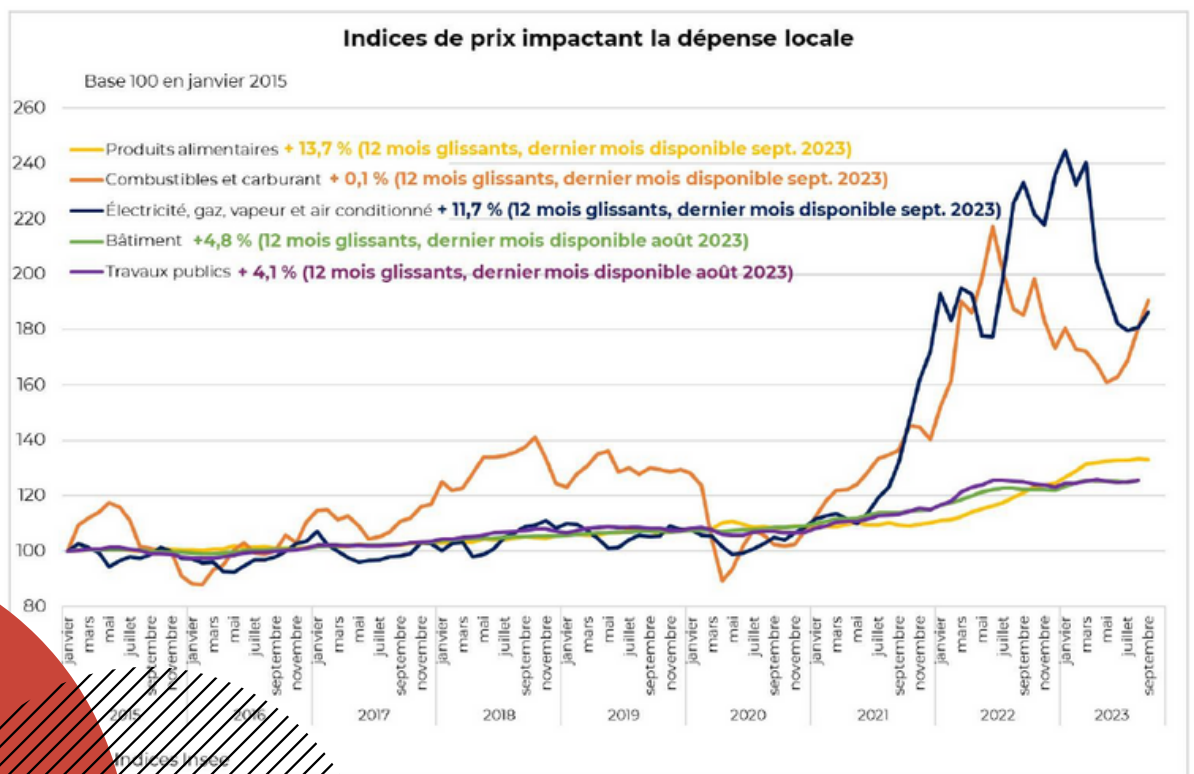
Accélération des dépenses d'investissement en partie due à un effet prix :

- Un cycle classique mais amplifié de 2014 à 2019
- Une forte hausse en 2021 (+6,9 %) et en 2022 (+ 7,3 %) après l'année de la Covid 19
- Prévision de + 9,1 % en 2023

Croissance toujours modérée de l'encours de dette

- + 1,0 % en 2022 après + 1,5 % en 2021 et + 2,4 % en 2020
- + 2,1 % en 2023

Une inflation persistante mais en voie d'atténuation



LES FINANCES DES COLLECTIVITES LOCALES

Des contrats dits de Cahors (contrats visant à associer les collectivités à la maîtrise de la dépense publique) avec des éléments coercitifs ont été supprimés du projet de loi. Il subsiste tout de même un objectif fixé par le gouvernement :

□ Objectif d'évolution des dépenses réelles de fonctionnement

En %	2023	2024	2025	2026	2027
En valeur	4,8	2,0	1,5	1,3	1,3

L'accompagnement exceptionnel de l'état :

- L'amortisseur électricité maintenu sous certaines conditions
- Le "filet de sécurité" maintenu pour les collectivités les plus fragiles

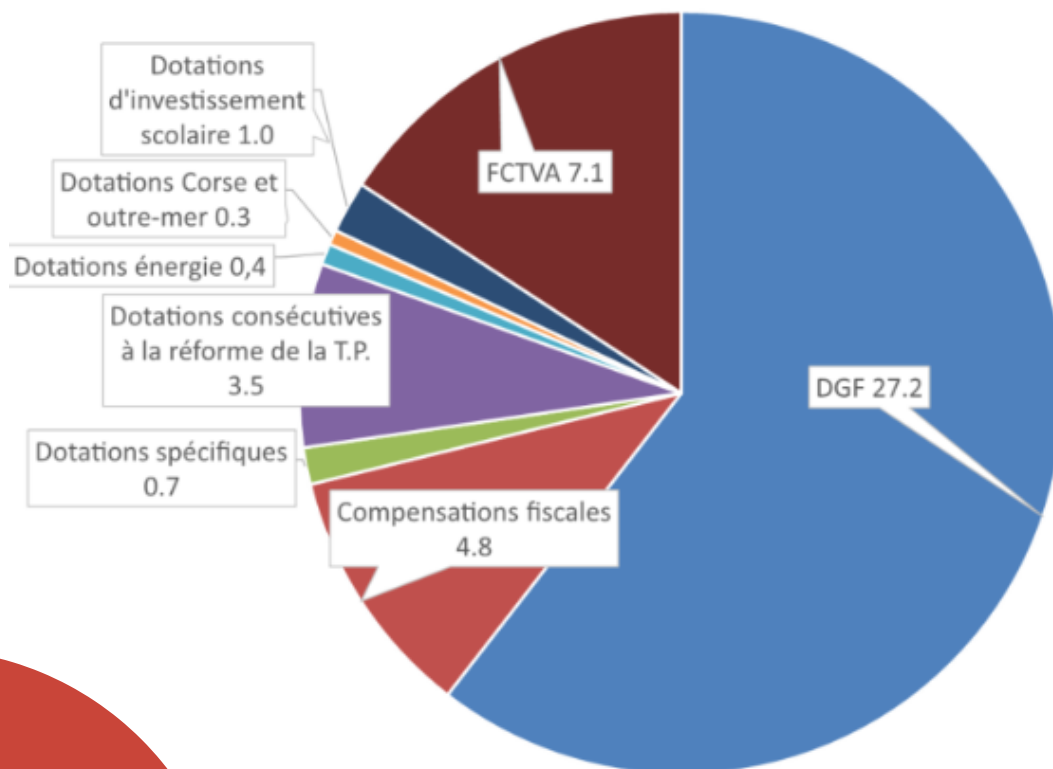
LES CONCOURS DE L'ETAT

Les évolutions significatives :

- Augmentation de la dotation globale de fonctionnement de 220 M€ (Dont 190M€ pour les communes. 100M€ de ce montant est fléché sur la dotation de solidarité rurale)
- Compensation d'exonérations d'impôts locaux : +25,9M€
- Dotation Biodiversité - Aménités rurales : + 52,7 M€
- F.C.T.V.A. : + 404 M€
- Part de T.V.A. « historique » des régions : + 288 M€ (par rapport à la LFI 2022)
- Compensation de la réduction des base industrielles : + 181,6 M€
- Mais réduction très importante des financements liés à l'énergie (1,530 Md€)

Cette évolution des concours de l'état est relativement prudente et mesurée.

Répartition des prélèvements sur recettes en Mds€ - 2024



LES CONCOURS DE L'ETAT

- **Transformation de la dotation biodiversité en dotation aux communes pour les aménités rurales dont l'enveloppe augmente :**

En M€	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Montant	5	10	15	24,3	41,6	100

- **Dotation pour stations de titres sécurisés : conformément aux décrets déjà parus, augmentation de l'enveloppe (100 M€)**
- **Dotation élu local : Extension aux communes de 3 500 à 10 000 habitants de la composante "protection fonctionnelle"**
- **Un soutien à l'investissement constant, pas de changement majeur. La fonds vert est notamment reconduit au moins jusqu'en 2026. D'un point de vue général, les aides répondent de plus en plus à une logique de verdissement.**

Enveloppes budgétaires significatives (en M€)

Dotation	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
D.E.T.R.	1 046,0	915,7
D.S.I.L.	570,0	549,4
D.S.I.L. exceptionnelle	0,0	110,9
D.P.V.	150,0	127,8
Dotation titres sécurisés	100,0	100,0
D.S.I.D.	211,9	154,9
D.D.E.C.	326,3	326,3
D.R.E.S.	661,2	661,2
Fonds vert	2 500,0	1 125,0

LES PRINCIPALES MESURES FISCALES

- **Suppression de la CVAE (touchée par GMVA) :** étalement sur 4 ans de cette suppression. Mécanisme de compensation encore incertain
- **Taxe foncière :** Exonération des logements locatifs sociaux de + de 40 ans faisant l'objet de travaux de rénovation lourde pour les adapter au changement climatique.
- **Taxe foncière :** revalorisation des valeurs locatives estimée à 4,2%
- **Taxe d'habitation sur les résidences secondaires :** Dérogations à la règle de lien avec la taxe foncière possible.
- **Fiscalité des meublés de tourisme :** Alignement de la fiscalité des locations de meublés de tourisme sur celle des locations de meublés classiques

LES AUTRES MESURES

- **Généralisation du compte financier unique (fusion du compte administratif et du compte de gestion).** L'objectif est donner à l'assemblée délibérante une vision plus large des comptes de la collectivité
- **Instauration d'un budget vert aux communes de + 3500 habitants :** Création d'une nouvelle annexe au compte administratif à compter de 2024 ; "Etat des engagements financiers concourant à la transition écologique"
Possibilité de présenter également la part de dette dite verte

Envoyé en préfecture le 21/12/2023

Reçu en préfecture le 21/12/2023

Publié le

ID : 056-215600537-20231212-20231212074-DE

ORIENTATIONS 2024 DE LA COMMUNE D'ELVEN

CONFORTER LE RÔLE DE PÔLE D'ÉQUILIBRE TERRITORIAL DANS UN CONTEXTE INCERTAIN

Des recettes stationnaires

Les recettes seront plutôt stables pour l'exercice 2024. Les dotations de l'état évoluent légèrement. La commune d'Elven doit bénéficier de son évolution démographique pour voir augmenter ses dotations. Cependant, cette évolution est inférieure à l'inflation subie.

DGF	2019	2020	2021	2022	2023	Prévisions 2024
Part forfaitaire	469 943 €	480 844 €	494 623 €	494 628 €	515 077 €	520 000 €
DSR*	602 238 €	654 842 €	709 049 €	759 698 €	820 981 €	875 000 €
DNP**	162 596 €	158 882 €	161 920 €	161 708 €	160 611 €	160 000 €
Dotations biodiversité et aménités rurales	0 €	0 €	0 €	11 369 €	25 934 €	25 000 €
TOTAL	1 234 777 €	1 294 568 €	1 365 592 €	1 427 403 €	1 522 603 €	1 580 000 €

* Dotation de solidarité rurale

** Dotation nationale de péréquation

Du côté des recettes fiscales, après une hausse de 7% des valeurs locatives en 2023, une nouvelle hausse de 4% est à prévoir. A noter, du fait de la baisse des transactions immobilières, les recettes de droits de mutation devraient diminuer selon une estimation de 50%. De plus, Elven doit bénéficier en 2024 de recettes liées à des cessions foncières en 2024. La commune s'appuie également sur des recettes stables liées à ses prestations (ALSH/Crèches/Restaurant scolaire,...).

CONFORTER LE RÔLE DE PÔLE D'ÉQUILIBRE TERRITORIAL DANS UN CONTEXTE INCERTAIN

Des dépenses face à l'inflation

Encore une fois, le budget de la collectivité sera contraint par l'inflation qui, certes, se calme mais impacte la section de fonctionnement de manière durable (électricité, charges de personnel, matières premières, denrées alimentaires, ...).

En outre, les charges de fonctionnement évoluent suite aux investissements réalisés (charges d'entretien) et à la créations de nouveaux services publics (CNI, Police,...)

Le contexte géo politique, social et environnemental engendre également des incertitudes (exemple: prix de l'énergie).

Evolutions de l'épargne brute :

En K€	2020	2021	2022	PFA 2023
RRF	7 527	7 978	8 310	8 697
DRF	5 424	5 231	5 550	6 027
Autofinancement	2 103	2 747	2 760	2 670

L'épargne brute dégagée cette année comme les années précédentes est confortable. Les futurs investissements peuvent être autofinancés.

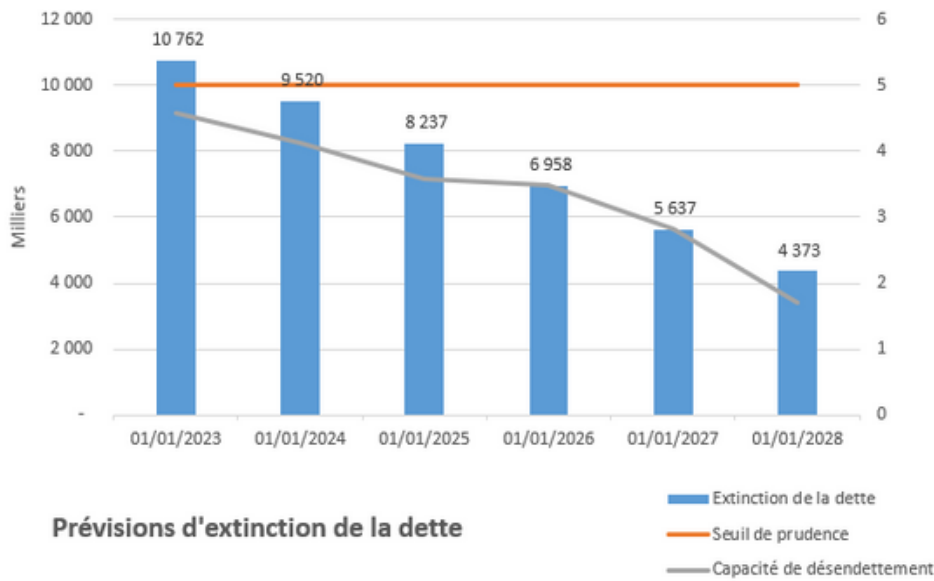
ETAT DE LA DETTE

La commune qui avait souscrit à 8 emprunts dits "à risque" dans les années 2000, bénéficie d'une situation stabilisée aujourd'hui.

Une large majorité de l'encours de dette est classée 1A dans la charte de bonne conduite dite charte « Gissler ». Il s'agit d'emprunts avec un risque d'exposition faible (conclus majoritairement à taux fixe).

Prêteur	CRD au 31/12/2023	% du CRD
CAFFIL	7 313 576,80 €	68,0%
Dexia	1 659 533,61 €	15,4%
Caisse d'épargne	1 237 763,62 €	11,5%
Crédit agricole	446 642,20 €	4,1%
CAF	105 000,00 €	1,0%
Ensemble des prêteurs	10 762 516,23 €	100,0%

Le poids de la dette est donc compatible avec des ambitions mesurées et une réelle capacité d'assumer dans la durée.



Entre contraintes et incertitudes, la feuille de route fait toutefois la part belle aux investissements. Le budget 2024 repose sur un socle consolidé par des objectifs déjà évoqués dans ce mandat
La construction des prévisions est facilitée par une capacité à financer sur fonds propres grâce aux résultats engrangés les exercices antérieurs.

LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES

L'aménagement d'un territoire :

La réalisation d'un plan de référence urbain dans le cadre du dispositif "Petite ville de demain" pour lequel la commune est lauréate, doit aboutir à la réalisation d'aménagements sur la commune. Cette étude va également déboucher sur l'élaboration d'un plan de mobilité douces qui sera suivi de sa mise en oeuvre.

Plusieurs projets seront à l'ordre du jour en 2024 (secteur de la Chaumière, Ilot Rochefort, Pourprio).

Le programme de voirie devrait être renforcé et des projets d'aménagements d'axes routiers seront également menés conjointement (route de lanvaux, rue du pré vert, route de Saint Nolff, route de Monterblanc).

Une action culturelle renforcée :

Toujours en cours d'étude, le projet d'extension de la salle du carré d'arts devrait être plus concret fin 2024. Il s'agira d'un nouvel outil à destination des associations d'Elven et qui permettra également d'enrichir l'offre culturelle de la commune

Un service public de qualité :

Un entrepôt pour les véhicules viendra jouxter les bureaux et l'atelier déjà réalisés aux services techniques.

L'aménagement d'un local de police pluricommunale sera inauguré en 2024.

Des investissements seront réalisés pour mettre à jour la défense incendie de la commune

L'importance du secteur enfance-jeunesse :

Plus gros poste de dépenses de la collectivité, l'objectif est de toujours renouveler l'offre aux enfants et jeunes de la commune à travers l'activité du service restauration, du centre de loisirs, de la crèche,...

Un nouvel espace pour la maison des jeunes (ALSH 10/17ans) est à l'étude.

La mise en oeuvre de la transition énergétique :

Plusieurs projets d'installations photovoltaïques sont prévus en 2024. Aussi, lorsque que prendra fin l'étude menant au schéma directeur immobilier et énergétique, un plan d'action sera mis en place pour la rénovation des bâtiments publics.

La sauvegarde du patrimoine :

Les travaux de restauration de la chapelle Saint Clément entreront dans leur 2ème phase.

Un soutien à la pratique sportive :

Après la réalisation d'un terrain synthétique au complexe sportif en 2023, la création de vestiaires est à l'étude.

Le développement de la démocratie participative :

Pour la 2ème année, la commune reconduit le budget participatif qui permet aux elvinois(es) de proposer des projets qui répondent à leurs besoins et qui leurs paraissent prioritaires. La commune s'engage à poursuivre la tenue de réunions de concertation, de consultation et de dialogue avec les elvinois(es) ainsi que d'associer les habitants à l'élaboration de projets significatifs

Aménités environnementales :

Reboisement de la vallée du Kerbiler pour la préservation de la biodiversité.

Des projets de "nature en ville" sont à l'étude.

Un appui aux actions sociales :

La commune entend maintenir le niveau d'accompagnement des personnes les plus fragiles en augmentant sa subvention au CCAS. Un transfert des bureaux CCAS et la construction d'une salle polyvalente sont à l'étude avec Morbihan Habitat sur l'emprise de l'ancien EHPAD de la Chaumière

La commune d'Elven continue de s'adapter au contexte accéléré de la transition énergétique, économique et sociale.

Envoyé en préfecture le 21/12/2023

Reçu en préfecture le 21/12/2023

Publié le

ID : 056-215600537-20231212-20231212074-DE

PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT

UNE PROJECTION PLURIANNUELLE FAVORABLE

Alors que la 2ème partie du mandat 2020-2026 est entamée, le plan pluri annuel d'investissement élaboré s'appuie sur son niveau d'épargne important à la suite d'efforts de gestion. La stratégie suit donc la ligne directrice depuis 2014 qui consiste à autofinancer les investissements de la commune pour ne pas augmenter la dette.

Ce plan pluri annuel d'investissement, mis à jour tous les ans, devra échelonner les futurs investissements en cours d'élaboration à travers la construction d'un plan de référence urbain.

Aménagement du territoire *	2024	2025	2026	2027
Aménagement foncier		58 333 €	58 333 €	58 333 €
Îlot Rochefort	20 000 €	20 000 €	20 000 €	20 000 €
Aménagement du secteur du Pourprio			200 000 €	
Participation aux logements sociaux	57 000 €	51 000 €	147 000 €	21 000 €
Aménagement secteur La Chaumière		200 000 €		
Amenagement route de Saint Nolff	354 450 €			
Amenagement rue de Lanvaux + Pré vert	322 000 €			
Aménagement rue de la Passion + rue Gambert			280 000 €	

Consolidation et développement des services publics*	2024	2025	2026	2027
Centre technique municipal	800 000 €	300 000 €		
Vestiaires restaurant scolaire		70 000 €		
Carport cuisine	90 000 €			
Local police	80 000 €			
Travaux de rénovation énergétique des batiments publics	150 000 €	150 000 €	150 000 €	150 000 €

Développement de la pratique sportive et culturelle*	2024	2025	2026	2027
Vestiaires foot + rugby	300 000 €	540 000 €		
Local rangement complexe sportif Roger Michel			140 000 €	
Extension carré d'arts		420 000 €	300 000 €	

*Montant des dépenses, subventions et aides déduites

UNE PROJECTION PLURIANNUELLE FAVORABLE

Les projections tendent vers un affaïssement de la capacité d'autofinancement. La commune devra continuer à s'appuyer sur ses partenaires pour apporter des financements (Etat, Région, Département, GMVA,...).

L'ambition de ce mandat reste donc mesurée et prudente en rapport au contexte social, économique et géopolitique incertain.

en milliers d'euros	Comptes administratifs				Prévisions			
	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Chaîne de l'épargne								
+ Produits de fonctionnement	7 015	7 466	7 817	8 167	7 872	7 974	8 126	8 264
- Charges de fonctionnement	4 926	4 661	5 131	5 646	5 941	6 143	6 351	6 568
- Intérêts de la dette	498	570	419	381	350	308	270	230
+ Fonds de soutien	512	512	493	530	511	511	511	511
= Epargne brute	2 103	2 747	2 760	2 670	2 092	2 034	2 016	1 977
- Capital de la dette	1 113	1 679	1 163	1 201	1 242	1 283	1 279	1 321
= Epargne nette	990	1 068	1 597	1 469	850	751	737	656
Financement de l'investissement								
+ Dépenses d'investissement	876	1 980	2 869	3 423	3 159	2 615	3 079	3 001
- Epargne nette	990	1 068	1 597	1 469	850	751	737	656
- Recettes d'investissement	832	875	1 540	1 103	1 550	965	807	911
= Besoin de financement	-	37	-	851	759	899	1 535	1 434
Encours de la dette	14 805	13 127	11 964	10 763	9 521	8 238	6 959	5 638
Capacité de désendettement	7,0	4,8	4,3	4,0	4,6	4,1	3,5	3
Dépenses totales	7 413	8 890	9 582	10 651	10 692	10 349	10 979	11 120
Dépenses d'invst / Dép. totales	12%	22%	30%	32%	30%	25%	28%	27%